

## Déclaration des liens d'intérêts pour les collaborateurs et les membres des organes de la Fédération Suisse de Rugby (FSR)

Lors de leur entrée en fonction, les collaborateurs et les membres de la FSR, sont tenus de déclarer leurs principaux liens d'intérêts selon le formulaire ci-dessous.

Nom:	Prénom:
Fonction/Organe:	

Activités professionnelles et extra-professionnelles :

Affiliations à des organes de direction ou de surveillance, ainsi qu'à des conseils consultatifs et d'autres organes similaires d'organismes, d'établissements et de fondations suisses ou étrangers de droit privé et public, et activités au sein de tels organes :

Organisation	Organe	Fonction

Autres activités, obligations et fonctions pouvant concerner les liens d'intérêts relatifs à la fonction de collaborateur / collaboratrice ou de membre d'un organe de la FSR:


Tout changement éventuel doit être annoncé annuellement à la FSR.

Par ma signature, je confirme que tous les principaux liens d'intérêts me concernant ont été déclarés selon les exigences formulées ci-dessus.

Lieu / date / signature : .....